**PÉTITION**

À L’ENCONTRE DU PROJET DE CONSTRUCTION EN BORDURE DU PARC DE LA TORSE

91 logements sociaux – 120 m2 de commerces

109 stationnements en sous-sol et 50 stationnements aériens

Terrain « Constant » transformé en parking

Madame le Maire

Les résidents de la Tour d’AYGOSI et autres riverains de l’impasse Pierre de Coubertin, les usagers du Parc de la Torse tiennent à exprimer leur profonde inquiétude et leur colère devant une série de décisions ou de projets mettant en péril la qualité de vie de leur quartier, leur tranquillité et leur sécurité.

**LES DÉCISIONS VISÉES**

**Délibération du Conseil municipal du 22 mars 2019**

Vente à l’OPH Pays d’Aix Habitat de terrains en bordure de la Torse de presque un hectare en vue de la construction de 91 logements sociaux, 120 m2 de commerces, 109 stationnements en sous-sol et 50 aériens.

**Délibération du Conseil municipal du 31 mars 2017**

En annexe de la décision de cession par la ville du terrain au conseil départemental pour création d’un centre de secours, projet de création de trois parkings au bout de l’impasse P. de Coubertin, dont le terrain Constant.

**NOTRE REFUS**

**Nous ne voulons pas être victimes à la fois :**

* D’une opération de concentration urbaine excessive par son ampleur et sa localisation, décision prise sans aucune concertation préalable, et qui vient à l’encontre de toutes les promesses faites par Mme le Maire et les services de l’urbanisme d’une urbanisation modérée dans ce quartier.
* Des nuisances occasionnées par le maintien de la fête foraine à Carcassonne, auxquelles s’ajouteront, en dépit de son incontestable utilité, les désagréments dus au fonctionnement du centre de secours.
* D’une réduction du parc de la Torse par l’aliénation à l’OPH de terrains parties intégrantes du parc, classés au PLU espace naturel et espace boisé. La privatisation d’une partie du parc de la Torse est inacceptable. Nous demandons qu’il soit « sanctuarisé » dans ses limites actuelles.
* D’une sursaturation de la circulation avec une augmentation prévisible du nombre de véhicules inacceptable en terme de sécurité, de bruit, de pollution.
* D’un enfermement des résidents à l’intérieur de la Tour d’Aygosi du fait de la saturation des accès nord et sud.
* De parkings en bout d’impasse Pierre de Coubertin aggravant encore la situation.
* Du projet de création d’un parking sur le terrain Constant, (utilisé par le service des espaces verts de la Ville d’Aix-en-Provence) légué à la Mairie sous condition expresse de création d’un parc public d’agrément.

Aussi nous nous opposons au projet de vente à l’office d’HLM du Pays d’Aix Habitat Métropole de terrains en bordure de Torse de presqu’un hectare en vue de la construction de 91 logements sociaux, 120m2 de commerces, 109 stationnements en sous-sol et 50 aériens et demandons une concertation avant la prise de toute décision mettant en péril la qualité de vie de notre quartier, notre tranquillité et notre sécurité.

**Nous, résidents de la Tour d’Aygosi et autres riverains de l’impasse Pierre de Coubertin, nous usagers du Parc de la Torse, nous opposons au projet de vente à l’Office Public du Pays d’Aix Habitat Métropole de terrains en bordure de Torse de presqu’un hectare en vue de la construction de 91 logements sociaux, 120 m2 de commerces, 109 stationnements en sous-sol et 50 aériens et demandons une concertation avant toute prise de décision mettant en péril la qualité de vie de notre quartier, notre tranquillité et notre sécurité.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |